

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 3556

présenté par

M. Pahun, Mme Tuffnell, Mme Josso et Mme Lasserre

ARTICLE 56

À la fin de la seconde phrase de l'alinéa 3, supprimer les mots :

« entre deux actualisations ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à clarifier l'interdiction de réduire la surface totale couverte par les aires protégées en retirant la référence aux actualisations de la stratégie.